

**Commentaire Géographique
du quart de Feuille *Confolens* S.O.
de la Carte d'Etat-Major
au 1/80.000**

Les écoles des communes figurant sur le quart de feuille *Confolens* S.O. de la Carte d'Etat-Major au 1/80.000, et comprises par conséquent dans le quadrilatère limité au Nord par *Lessac*, *Epenède*, *Le Bouchage* et *Moutardon*, à l'Ouest par *Bioussac*, *Aizecq*, *Couture* et *Saint-Front*, au Sud par *Valence*, *Cellefrouin*, *Saint-Claud* et *Exideuil*, à l'Est par *Chirac*, *Ansac* et *Confolens*, auront intérêt à inscrire à l'inventaire de leur musée le quart de feuille *Confolens* S.O. Les maîtres pourront ainsi, dans des promenades scolaires, initier les élèves des cours supérieur et complémentaire et des cours d'adultes à la lecture de la carte d'état-major, commenter, à l'aide du travail de M. *Moreau* et de leurs propres recherches, la géographie de la commune et faire comprendre plus facilement aux enfants et aux jeunes gens, par cette vision directe de la réalité, la nature des liens qui unissent la terre et l'homme.

J.T.¹

Introduction

L'intérêt d'une étude attentive et raisonnée de la carte d'Etat-Major au 1/80.000 — ou de l'agrandissement photographique au 1/50.000 — n'a plus besoin d'être souligné.

Cet intérêt est double: c'est d'abord un excellent extrait de synthèse qui permet aux maîtres et aux élèves de réviser les notions acquises, de vérifier, à l'aide d'exemples précis et contrôlables, les grands principes de la géographie physique et humaine. C'est enfin un instrument de recherche et de découverte. L'examen de la carte révèle avec précision et sous une forme concrète les lacunes de la connaissance, indiquant par là des sujets d'enquêtes. Il permet de formuler des hypothèses, hypothèses qui sont acceptées ou rejetées à la suite de recherches sur les lieux mêmes. Il ne faut pas oublier que la science géographique est basée sur l'existence de bonnes monographies. Plus les monographies sont nombreuses, plus elles sont précises, plus les principes géographiques deviendront rigoureux.

Avant d'aborder le commentaire géographique de la carte, il est indispensable de procéder à une brève critique technique. La valeur du commentaire est conditionnée d'abord par la valeur même de la représentation cartographique des faits géographiques.

La carte d'Etat-Major au 1/80.000 présente un certain nombre d'imperfections, imperfections dues à ce fait que toute cartographie est un système. de conventions, imperfections de détail imputables aux différents collaborateurs, géomètres et typographes. Elle contient des lacunes; mais, si les silences sont souvent plus éloquents que les paroles, les lacunes peuvent, dans certains cas, être plus suggestives que les notations elles-mêmes.

L'échelle adoptée — 1/80.000 — ne permet pas la représentation exacte des détails planimétriques qui, comme les voies de communication, les maisons, les ruisseaux, ont des dimensions inférieures à 8 mètres : 1/10 de millimètres à l'échelle de la carte.

L'équidistance graphique, pour toutes les cartes, a été uniformément fixée à 0.0025m, ce qui donne une équidistance réelle de 20m pour la carte d'Etat-Major ou 1/80.000^e. Cette équidistance convient très bien à la région représentée, région au relief bien accusé, mais d'altitude médiocre (altitude maxima 255m, à *La Guéranchie*, E. *Chirac*, méridien 1 grade 84').

Pourtant cette équidistance est souvent trop grande, elle ne permet pas, par exemple, de figurer les accidents du lit des cours d'eau: ruptures de pente fréquentes dans le lit de la *Vienne* qui n'a pas encore

¹ *Jean Talbert*

atteint son profil d'équilibre. Cette rivière se signale entre *Agnas* et le moulin de l'*Age* par des fosses de 4 mètres de profondeur et, en aval du barrage du moulin, par des portions guéables en été, petits rapides appelés "raides" en patois limousin.

Les cotes sont insuffisantes, principalement le long des rivières. Il serait intéressant de pouvoir calculer et comparer la pente de chacune d'elles. Le procédé qui consiste à reconstituer et à filer les courbes de niveau est long et imprécis, car les hachures manquent parfois de netteté et sont souvent masquées par la superposition des signes conventionnels (ex.: région boisée *E. Vieux-Cérrier*, méridien 2 grades 10').

Le trait présente également de nombreuses imperfections; la largeur des routes, des chemins est conventionnelle et arbitraire; elle correspond à un classement administratif, non à l'importance réelle des voies de communication. Les essences forestières ne sont pas indiquées et, seuls, certains noms de lieux, comme la *Jarricie* (S.-E. de *Loubert*, méridien 1 grade 92', parallèle 58 g.), permettent de supposer la prédominance ancienne ou locale d'une essence le chêne dans ce cas. Les cultures manquent; les prairies ne sont pas toujours indiquées, principalement les prairies de hauteur qui occupent les vallons secondaires des affluents de la *Vienne*. La portion orientale de la carte est presque exclusivement une région d'élevage de bovidés. Les quelques prairies indiquées sur la carte ne permettent pas de le supposer.

Une autre insuffisance est celle se rapportant aux monuments et aux souvenirs historiques. Seuls les dolmens sont indiqués et, indirectement, les menhirs (Pierre levée). Les cartes anglaises, par exemple, portent en caractères gothiques l'indication des lieux présentant un caractère historique.

La lettre est généralement bien placée; pourtant le ruisseau l'*Argent*, qui arrose *Champagne-Mouton* et *Vieux-Cérrier*, ne se trouve désigné qu'à l'E. de cette dernière localité; le nom superposé à des hachures et aux signes conventionnels des bois demande, pour être découvert un examen attentif. La rivière le *Clain* n'est révélée que par des noms de lieux (La *Chapelle Beau-Clain*).

Le nom des agglomérations ne donne l'importance ni de la circonscription administrative ni de l'agglomération proprement dite. Ex.: Communes de *Manot*, 885 habitants; *Loubert*, 1,519; chefs-lieux de canton: *Champagne-Mouton*, 1,500 h.; *Saint-Claud*, 1,810 h.

On peut relever, en outre des erreurs de gravure; par ex.: l'*Or*, affluent de l'*Argent*, coupé de hachures à l'E. de *Vieux-Cérrier*; le ruisseau qui traverse *Chirac* se trouve interrompu et se termine à 200 mètres de la *Vienne*, ce qui est impossible, le sol est imperméable et il n'existe pas de pertes.

Quelques erreurs de nomenclature se sont glissées dans ce quart de feuille; par exemple, à l'E. de *Chirac*, le *Mas* du *Beau* qui, d'après les actes administratifs, s'écrit *Mas de Bost* (corruption de Bois), orthographe qui semble justifiée par la proximité du bois du *Chambon* au N. et dont la lisière a vraisemblablement reculé.

Enfin, par suite du mauvais découpage produit par le cadre, les régions naturelles sont mutilées: région granitique de la rive droite de la *Vienne*, région calcaire des environs de *Valence* et *Saint-Front*. L'agglomération de *Roumazières* est exclue, seule une gare anonyme subsiste. Exideuil se trouve sectionné par le cadre.

Les voies de communication se ressentent de ce mauvais découpage. En particulier, la voie ferrée *Nanteuil, Champagne-Mouton, Saint-Claud, Roumazières* semble se diriger vers le S.-E., alors que, à quelques centaines de mètres au sud du cadre, elle s'infléchit brusquement vers l'E. puis le N.-E., vers *Roumazières*.

Date de révision 1908: Vieille de 27 ans, la carte considérée doit certainement présenter des erreurs et des omissions en ce qui concerne la géographie humaine: répartition de la population, voies de communication récentes ou récemment améliorées.

Géographie Physique

I.- Modelé du Terrain

La portion de territoire considérée est située sur la bordure occidentale du massif central. Elle est caractérisée par le plongement des couches vers l'Ouest et le Nord-Ouest; un examen attentif des cotes indique très nettement le sens de la pente.

1.- Pente générale vers l'O.

Les cotes voisines du parallèle 51° grade sont de l'E. à l'O. 255 (La *Guéranchie*), point culminant de la carte, 237 (*Peyras*), 219 (La *Jarricie*), 218 (S. du *Petit-Madieu*), 197 (*Coucot*), 172 (S. la *Betoulle*), 146 (La *Chapelle*), 112 (Chez-*Blanchard*), 111 (*Chanteloube*, N.-O. Saint-*Front*).

La différence d'altitude est de 144 mètres.

Cotes voisines du parallèle 51 grade 10': 228 (Château des *Brosses*), 232 (Signal du Bois de *Lacaut*), 200 (La Grange des *Mattes* au S. de la *Châtre*), 197 méridien 2 g.), 180 (Les *Champs*), 166 (S.-O. de Saint-*Gervais*), 138 (*Puyménard* au N. de *Pougné*).

La différence d'altitude est de 90 mètres.

Enfin les cotes voisines de la bordure N. de la carte: 218 (La *Barde*), 199 (*Nauche*, O. *Epenède*), 193 (*Montaigre*), 158 (N. de *Moutardon*), 161 (*Ussaud*), donnent une différence d'altitude de 57 mètres.

2.- Pente générale vers le N.-O.

Cette pente est révélée par l'examen des cotes situées sur une ligne sensiblement parallèle à la vallée de la *Charente*: 229 (au N. de la *Jaricie*, méridien 1 grade 91'), 218 (Arbre du *Cluzeau*), 202 (au S. d'*Ambernac*), 180 (Chez-*Pasquet*, N. d'*Alloue*), 184 (au S.-E. de Chez-*Ribourgeou*).

La différence d'altitude est de 45 mètres.

II.- Nature du Sol

Les terrains primaires, granitiques pour la plupart, plongent sous les terrains sédimentaires et disparaissent au niveau d'une ligne que l'on peut fixer, d'une manière grossière, dans le voisinage du méridien de *Chantrezac*, 1 grade 98'.

A l'E. de cette ligne, les terrains sont cristallins, à l'O., sédimentaires.

L'examen topographique devrait révéler très nettement ces différences de nature géologique; mais les terrains de transport et de décomposition (sables et argiles tertiaires sidérolithique) recouvrent presque en totalité les terrains sédimentaires; ainsi la région comprise entre le méridien de *Chantrezac* et le bord occidental de la carte est une région de transition dont le caractère sédimentaire ne commence à s'affirmer que vers l'O. et le S.-O.

Toutes les vallées: vallée de la *Charente*, de l'*Isonne*, de l'*Argent-Or*, du *Son* et de la *Sonnette*, entaillant profondément les terrains de transport et atteignant le niveau supérieur des marnes liasiques, décèlent cependant l'entrée dans la zone sédimentaire.

L'état des caractères topographiques des différents terrains permet de découvrir trois zones bien caractérisées: une zone granitique et schisteuse, une zone calcaire, une zone intermédiaire (zone de transition caractérisée par la présence de terrains de transport).

1.- Zone Granitique et Schisteuse

La zone granitique est caractérisée par un réseau hydrographique dense: le ruissellement est abondant, les sources nombreuses. Les cours d'eau (exception fait de la *Vienne*) ont un faible débit, leur faible largeur en témoigne.

Les surfaces intervallaires sont arrondies et morcelées par de nombreux vallons secs et des vallées secondaires tourbeuses (région N.-O. de *Confolens*, *Loubert*, Saint-*Martin d'Ambernac*).

Les cycles d'érosion sont très nets. On en compte trois dans le bassin de la *Vienne*. Les plates-formes sont indiquées par les terrasses successives.

1^{re} plate-forme supérieure. — Cette plate-forme est indiquée: Sur la rive droite, par les cotes suivantes: 255 (La *Guéranchie*), 249 (Maison du Garde, Bois du *Chambon*), 227 (*Puyberty*), 228 (Château des *Brosses*).

Sur la rive gauche: 229 (*Laplaud*), 229 (Les *Forairs*, au N.-E. *Loubert*), 230 (N. château *Plat*), 228 (O. *Fougerait*), 232 (Bois de *Lacaut* S^{al}), 224 (La *Magnonie*, N.-E. Les *Repaires*), 225 (Le *Chêne*, route départementale *Confolens-Alloue*), 224 (E. *Hiesse*).

Son altitude moyenne est d'environ 230 mètres.

2^e plate-forme intermédiaire. — Sur la rive droite, on relève les cotes suivantes: 200 (*Coldebouye*), 204 (N.-O. *Peyras*), 176 (*Chirac*), 211 (*Font-Bonne*), 182 (N.-E. *Manot*), 189 (*Labrousse*, S. *Ansac*).

Sur la rive gauche, les cotes sont insuffisantes; on relève pourtant: 180 (L'*Age-Bac*, O. *Chirac*), 188 (N. *Manot*), 188 (*Montvaillier*), 160 (E. *Rismartin*, S. *Ansac*), 193 (*Coulourousseau*, S.-O. *Confolens*), 173 (P^t *Masditte*, S. *Sainte-Radegonde*).

Son altitude moyenne est de 185 mètres.

3^e la vallée actuelle. — qui ne compte que trois points cotés: 146 (S.-E. *Coldebouye*), 141 (L'*Age-Château*, O. *Chirac*), 132 (*Ansac*).

Son altitude moyenne est de 139 mètres, et sa pente de 14 mètres pour 16 kilomètres.

Cette allure caractéristique de la surface topographique est très nette sur une coupe faite entre la cote 228 et la cote 214, au S. du parallèle 51 grade 10'.

La population, très dispersée en "Bordes", mas, "chez" (Chez-*Moinot*) fournit des renseignements concordants avec les remarques topographiques. En outre, certains noms de lieux la *Tuilerie*, la *Sablrière*, la *Poterie*, la *Verrerie*, le *Châtaignier*, la *Brande*, etc., laissent deviner la nature argilo-siliceuse du sol superficiel.

2.- Zone Calcaire

La région de *Couture*, *Saint-Front*, *Valence* et *Ventouse* est caractérisée par un réseau hydrographique lâche; les vallées s'élargissent et sont à fond plat. Les cours d'eau, moins nombreux, sont plus importants et se signalent par une pénurie d'affluents: *Son*, *Sonnette*, *Argent*, *Isonne*.

Les surfaces intervallaires (S. *Bioussac*), séparées par des vallées sèches et parsemées de dépressions fermées (N.-E. *Cellefrouin*). Le plan d'eau se trouve abaissé par suite du creusement du lit de la rivière principale jusqu'au niveau des couches imperméables indiquées par les lignes d'agglomérations.

Ex. de vallées sèches: La *Combe* (N. route de *Saint-Claud*), La *Combe* (N.-O. *Moutardon*), vallée sèche de *Chassiecq* à la *Sonnette* (méridien 2 grades 20'), vallée sèche de la *Garnerie* (O. les *Granges*, sert de limite communale), vallée sèche de la *Betoulle* à *Chalais* (O. *Saint-Claud*), vallées sèches ramifiées (région S. *Couture*, *Saint-Front*, etc.).

En pays calcaire, les cycles d'érosion sont indécis, il n'y a guère que deux stades: jeunesse, sénilité. La forme de la sénilité, c'est la vallée à fond plat, à pente insignifiante où le cours d'eau s'étale complaisamment en des méandres paresseux enserrant entre ses bras multiples des chapelets d'îles. Les vallées de la *Sonnette*, de l'*Argent*, de l'*Isonne* sont bien caractéristiques de ce stade.

La population est agglomérée à proximité des rivières, mais à l'abri des inondations: *Cellefrouin*, *Ventouse*, *Valence*, *Saint-Front*.

3.- Zone de Transition.

Terrains de Transport

Entre la zone cristalline, dont les couches décuves disparaissent au niveau d'une ligne N.-S. qui rejoint liesse à *Chantrezac*, et la zone nettement calcaire, *St-Front*, *Ventouse*, s'étend sur la plus grande partie de la carte une zone de transition.

Un examen superficiel ne permet pas de déceler le changement de nature des couches géologiques. L'économie humaine de la région Confolentaise se prolonge naturellement dans ce pays boisé, où les eaux superficielles abondent et où la population vit également dispersée.

Cependant, il existe des différences profondes et révélatrices. C'est d'abord le profil des vallées, profil caractéristique des vallées de pays calcaires contrastant avec l'aspect topographique des plateaux intervallaires. Il est intéressant de remarquer à ce sujet l'élargissement de la vallée de la *Charente* à *Chantrezac*, du ruisseau de *Brailloux* à la *Cherchonne* (S.-E. *Ambernac*), des vallées supérieures du *Son*, de la *Sonnette*, de l'*Argent*, de la *Dronne*.

La plaine de *Champagne-Mouton* (*Champagne* signifie plaine) et celle d'*Epenède* confirment cette impression.

L'histoire géologique de cette région peut être devinée. Les couches jurassiques qui se soudent aux massifs cristallins furent recouvertes par des terrains charriés par les eaux de ruissellement descendant du *Massif Central* en suivant la direction des plis hercyniens. Les granites et les schistes décomposés par les agents naturels ont donné naissance à ces sols mi-argileux mi-siliceux, terres froides, imperméables et totalement dépourvues de calcaires, qui présentent une si grande analogie avec les arènes *Confolentaises*. (La toponymie s'inspire parfois de la nature des terrains: La *Sablière* (N. *Loubert*), La *Tuilerie* (O. *Chantrezac*; S.-E. *Ambernac*, etc.).

Dans cette zone intermédiaire, un examen attentif des cotes révèle une ligne de crêtes de 200m. d'altitude environ, qui traverse en diagonale la région étudiée: gare de *Roumazières* (220m.), N.-E. *Nanteuil* (204), *Moutardon*. C'est vraisemblablement l'extrémité méridionale de l'anticlinal de *Montalembert*.

A partir de cet axe, les couches plongent assez régulièrement vers le S.-O. comme en témoigne l'examen des cotes.

III.- Le Climat

Les coordonnées géographiques 46° de latitude nord et 20° de longitude ouest (intersection à l'ouest de *Nanteuil*) situent ce quart de feuille à la fois dans la zone tempérée et dans une région française de climat océanique: aquitain pour préciser.

Située en bordure du *Massif Central*, la région étudiée présente entre l'E. et l'O. à cause des différences d'altitude, des variations de faible amplitude dans la distribution de la température et de la pluviosité.

1.- La moyenne annuelle de la température s'abaisse quand on s'avance vers l'E. Les hivers deviennent plus froids, le retard de maturité subi par les cultures maraîchères est très marqué entre la vallée de la *Vienne*, par exemple, et la zone de *St-Front* et de *Valence*.

2.- La pluviosité est ici en rapport avec le relief. Les pluies sont plus abondantes à l'E. qu'à l'O. 900mm dans la zone cristalline.

C'est donc une région très favorable à la forêt qui, dans la zone tempérée, nécessite un minimum, de 500mm; à la prairie (vallées supérieures de la *Charente*, du *Trançon-du-Clain*, du *Son* et de la *Sonnette*), à la lande (l'humidité et le froid déterminent, sous certaines conditions, la formation d'humus acide nuisible à l'arbre).

IV.- Hydrographie

L'hydrographie d'une région dépend à la fois de son climat et de son sol.

En négligeant les différences de détail, on peut dire que le climat de cette région est uniformément pluvieux. Le réseau hydrographique est en rapport avec le relief et la nature des terrains traversés.

1.- Le Réseau Oriental

1.- Par suite de l'imperméabilité du sol et du peu d'épaisseur de la couche de décomposition (arènes), la nappe phréatique est peu profonde; aussi, les sources (fonds ou fonts) sont innombrables. L'eau s'épanche dans chaque prairie, au fond des vallées, à flanc de coteau, et même sur le rebord des crêtes; seules les fontaines les plus importantes ou les plus fréquentées portent un nom et figurent sur la carte. Ex.: *Font-Bonne* (N. de *Chirac*, rive droite (le la *Vienne*), *Fontbégnaud* (N.-E. *Petit-Madieu*, 51 g., 1 g. 97'), *Font-Jourde* (2 g., 51 g.), *Puits-du-Bois* (S. O., 2 g., 51 g.), etc.

2.- Les étangs sont nombreux, en bordure du *Massif-Central*, dans la zone intermédiaire: c'est une preuve de l'existence de couches argileuses. Ex.: La *Pellière* (N. O. *Confolens*), La *Cayanne* (E. *Hiesse*), étangs de la région d'*Epenède* jusqu'à la route départementale, les *Rossignols*, région S. de d'*Arbre* du *Chuzeau* (O. *Manot*).

Au S. E. du *Petit-Madieu* (latitude 51 g., longitude 1 g. 96'), on trouve l'*Etang*. Il n'y a pas actuellement d'étang à proximité; on peut en inférer l'existence ancienne d'un étang aujourd'hui desséché. Le fait doit être fréquent.

3.- Deux rivières drainent cette région: la *Vienne* et la *Charente*.

La *Vienne* est le cours d'eau principal; la largeur de son lit, en moyenne, est de 100 mètres.

Son cours présente une anomalie singulière: jusqu'à *Exideuil*, la vallée de la *Vienne* suit la ligne de plus grande pente de cette région, coulant dans le sens E. O. de l'inclinaison des couches. A partir d'*Exideuil*, elle s'infléchit suivant la direction S.-E. N.-O. parallèle à celle des plis hercyniens, marquée par la vallée de la *Haute-Charente*. Puis au niveau d'*Agnas* elle prend la direction S.-N., coulant dans une vallée diaclinale perpendiculaire à la ligne de plus grande pente des couches plongeantes du *Massif-Central*.

De plus, un examen attentif des affluents montre que ceux de la rive gauche sont très courts, quelques kilomètres, et ont comme limite la terrasse supérieure. Le *Clain*, seul tributaire important, coule dans une direction parallèle à celle de la *Vienne*.

On se trouve en présence d'un coude de capture et la paléogéographie fournit une explication à ces anomalies.

Primitivement, tous les cours d'eau obéissaient à l'attraction de la pente vers l'O. et la *Vienne*, coulant par la trouée indiquée entre *Pomaret* et *Laplaud* (empruntée en partie par la ligne de chemin de fer), se jetait dans la *Charente* vers la *Jaricie*.

Vers l'époque miocène, l'attraction de la mer des *Faluns* se fit sentir, par suite de la proximité du niveau de base (*Châtellerauld*). Au cours du miocène supérieur, la transgression marine eut une importance capitale pour l'évolution du réseau hydrographique de la région étudiée.

Par suite d'un exhaussement de 50 mètres, les rivières drainant le versant N.-O. du *Massif-Central* poussèrent leurs têtes vers l'amont et la *Vienne*, ainsi que les affluents du *Clain* (l'*Issoire* était probablement tête du *Clain*), furent décapités.

La capture de la haute Charente dans les plaines de *Civray* marque le terme de cette évolution restituée.

Le lit de la *Vienne* présente cette particularité d'être très large (100m. environ), rectiligne et peu profond. Les ruptures de pente sont fréquentes et, par suite de l'existence de celle, très importante, de *L'Isle-Jourdain*, la *Vienne* est loin d'avoir atteint son profit d'équilibre.

La pente est forte (146m. à *Exideuil*, 141 à *l'Age*, 132 à *Ansac*); malgré l'érosion active, quatre îles subsistent entre *Agnas* et *Rochetanner*.

La *Charente* donne son nom au département dont ce quart de feuille représente une partie.

Son cours peut être divisé en deux parties:

Du bord inférieur de la feuille (E. les *Quatre-Vents* jusqu'à *Chantrezac*), la *Charente* coule à travers des schistes et des granits. La vallée est étroite, sinueuse, bordée de vallons secs (rive gauche *Bouchaud*; rive droite *Loubert* en direction des *Essarts*). C'est une rivière limousine du type de la *Vienne*.

Après *Chantrezac*, le cours de la *Charente* appartient à un autre système hydrographique celui des régions calcaires.

2.- Le Réseau Occidental

1.- Comme la zone orientale, la zone occidentale (exception faite des portions nettement calcaires) est riche en sources:

Fontcreuse, *Fontbureau* (E. et S.-E. intersection 51g. 10' et 2g. 10'), *Fontbaillant* (N.-E. *Champagne-Mouton*), *Fontfaix* (E. *Cellefrouin*). Cette source, située au pied de la rupture de pente au point d'affleurement de la nappe phréatique, probablement au niveau des marnes liasiques, est un type caractéristique des terrains secondaires. — *Morte-Font*, fontaine située à la lisière d'un bois, E. de *Couture*, est sans doute un "dormant".

2.- Les cours d'eau de cette zone occidentale sont la *Charente* (depuis *Chantrezac*), ses affluents de la rive gauche et de la partie jurassique le *Son*, la *Sonnette*, *l'Argent-Or*, *l'Isonne*; et le *Clain*, dont la source semble être située au niveau de la cote 202, sous la route de *Confolens* à *Alloue*.

L'entrée de la *Charente* dans le jurassique est marqué par l'élargissement de la vallée. Cette largeur atteint près d'un kilomètre au voisinage d'*Ambernac*, et elle varie suivant la dureté relative des bancs de roches.

Le *Son* coule dans une vallée à fond plat, de six cents mètres de largeur à l'O. de *Valence* et au N. de *Ventouse*. La rivière, lente et paresseuse, divague, encerclant des îles (*Cellefrouin*, *Valence*). Le *Son* ne reçoit qu'un seul affluent la *Sonnette*; cela s'explique par la perméabilité du sol et par l'abaissement du plan d'eau. Il existe comme témoins de nombreuses vallées sèches déjà signalées entre *Cellefrouin* et *Saint-Front*.

3.- Utilité

Les cours d'eau indiqués sur ce quart de feuille ne sont pas navigables. On les utilise pour actionner des moulins à eau.

Sur la *Vienne*: Moulin *Neuf*, moulin de *l'Age*, moulins d'*Assis*, la *Gortrie*, *Barusseau*, *Ansac*, *Confolens* (2 moulins), moulin des *Piliers*, Grand et Petit *Moulins*.

Sur la *Charente*: *Braud* (E. *Laplaud*), *Loubert*, moulin de la *Ville*, moulin *Détruit*, moulin Le *Breuil*, moulin de le *Quatre*, Grand-Moulin, les *Paroles*, moulin *Massignac*, moulin de *Basse-Lande*, moulin d'*Alloue*, moulin le *Cailler*, moulin *Courteil*, moulin *Meunier*.

On compte, en outre, 10 moulins sur le *Son*, 12 sur la *Sonnette*, 15 sur *l'Argent* et 2 sur *l'Or*.

En exceptant les minoteries de *Confolens*, la plupart de ces nombreux moulins n'ont qu'une médiocre importance et cela pour plusieurs raisons.

D'abord par leur nombre même, qui est considérable pour une région où la culture des céréales n'est que secondaire. Ce nombre s'explique en partie par l'ancienneté de ces moulins. Presque tous remontent à une période antérieure à l'invention des chemins de fer et à la construction des voies ferrées, les communications étaient difficiles et lentes, chaque petit propriétaire portait son grain au moulin le plus proche et remportait sa farine. Pour cette raison, les petits moulins ne présentent qu'un

intérêt local, communal tout au plus. Beaucoup sont arrêtés, quelques-uns sont en ruines, mais l'utilité possible de la force motrice demeure cependant. Qui les ranimera?

Enfin les mois d'été leur imposent une morte saison qui peut s'étendre certaines années particulièrement sèches sur quatre mois juin, juillet, août, septembre.

Un autre rôle des cours d'eau est de servir de limites conventionnelles et commodes, communales le plus souvent (*Vienne, Transon, Clain, Charente*). Certaines vallées sèches peuvent remplir le même rôle (E. les *Granges*, la *Gamerie (Sonnette)*, *Loubert S.-O.*).

Ces limites sont conventionnelles, car il n'existe pas, en *Charente*, de limites ni de frontières naturelles, mais seulement des lieux d'accès plus ou moins difficiles.

V.- La Végétation Spontanée

La végétation spontanée d'une région dépend à la fois de son climat et de son sol.

Le climat de la région, étudiée est humide; le sol, en général siliceux (arènes et terrains de transport) sur les croupes, argileux dans les vallées.

Deux grandes formations végétales se disputent les plateaux la forêt, la lande; une autre règne dans les vallées la prairie: prairie tourbeuse des vallons granitiques, grasses prairies des vallées à fond plat des pays calcaires.

1.- La Forêt

Les placages qui subsistent méritent plutôt le nom de "bois", car le déboisement, dû au défrichement et aux besoins d'anciennes industries (forges et ferrières, verreries, tuileries), n'a laissé que des lambeaux comme témoins de la forêt primitive. La fréquence de ces lambeaux et des noms de lieux supposant l'existence de bois disparus permet de penser que cette région fut très boisée il y a un millénaire.

1.- Localisation: L'arbre craint l'humus acide des bas-fonds; aussi les bois sont localisés sur les plateaux et sur les croupes. Ex.: Bois du *Chambon* (cotes 249-290-214-231) N.-E. *Chirac*, les *Repaires* (232) O. *Confolens*, Bois de Bioussac (147), La *Grolebagnade* (185) S.-E. *Vieux-Cérier*, etc.

2.- Formes: On rencontre la forêt sous trois formes le *bois* (*Breuil, Bost, Beau*, etc.; ex. le Mas du *Breuil*, N.-O. *Confolens*; le Mas du *Beau*, E. *Chirac*); — la *forêt* (S.-O. *Alloue*); la *broussaille*, ex. la *Brousse*, château des *Brosses* (S.-E. *Confolens*), Les *Broussilles*, le *Buisson*, etc. La broussaille est probablement de la forêt dégradée par suite d'une exploitation défectueuse et non essartée.

3.- Essences: L'étude des noms de lieux permet de supposer l'existence du chêne, ex. la *Jaricie* (méridien 1g. 90', parallèle 51g.), *Jarry* (méridien 2g. 10', Saint-*Coutant*), les *Trois-Chênes* (N.-O. *Chantrezac*), *Beauchêne* (N.-E. *Benest*), etc. *Jarri* est un mot celtique désignant le chêne; du châtaignier, ex.: *Gros Châtaignier* (S. *Bioussac*). La zone orientale, qui était jusqu'ici la terre d'élection du châtaignier, est en voie de déboisement rapide. Cela est dû aux rapides progrès de la maladie de "l'encre" et aussi à la création récente d'usines de matières tannantes; de quelques essences forestières n'apparaissant que sporadiquement: *Le Pignoux* (S. *Hiesse*), évoquant le pin; peut-être *Chênevert* (?).

Les sous-bois sont caractéristiques des terrains siliceux; l'élément principal est la fougère, nom qui se trouve dans *Fougerait* (N. *Manot*), *Fougères* (S. *Bioussac*), le *Fougeroux* (E. *Moutardon*).

4.- Anciennes extensions:

De nombreux villages, de nombreux hameaux se sont construits à la lisière des bois, frontière de deux mondes différents, celui de la forêt, qui fournissait le bois de chauffage et de construction, la feuille et les glands pour l'élevage des animaux et qui, en cas d'agression ou de troubles, offrait un excellent refuge; celui de la lande qui, défrichée, est devenue "les champs".

Le défrichement a fait reculer la lisière de la forêt; aussi, les noms de lieux évoquant l'idée de "bois" sont-ils un indice de l'ancienne extension.

Ex.: le mas du *Beau (Bost)* à 500m. du bois du *Chambon*, la *Breuille* à 2,500m. au N.-E. de *Manot*, le château des *Brosses* (S.-E. *Ansac*), le mas du *Breuil* à 1,200m. au N. de *Confolens* (le bois a entièrement disparu), le *Breuil* au S. d'*Alloue*, la *Boissière*, le *Beau* au N. de la *Châtre* et d'*Ambernac*, la *Grange du Beau* à l'E., d'*Alloue*, les *Essarts* dans la même région: *essart* = défrichement).

Tous ces noms semblent jalonner l'ancienne extension d'une forêt dont il ne subsiste que les "*Repaires*" et les bois avoisinant les *Essarts*. Le Signal du *Bois de Lacaud* et le *Bois de Lacaud* sont situés actuellement dans une zone totalement déboisée (E. *Ambernac*).

Le *Breuil*, au S. d'*Ambernac*, est à 400m. du bois situé au sud; *Boissonneau* (méridien 1g. 90', parallèle 51g.), à 800m. E. du bois la *Jaricie*; le *Bois-Moreau*, à l'O. de *Loubert*, à 2 km du bois situé au S. de Le *Petit-Vegret*. Des lambeaux de forêt subsistent encore, servant de trait d'union entre *Lepinassoux* (à l'E.) et ce bois. Le *Puits de Bois* est situé à 800m de la lisière du bois situé à l'O. (E. de *Saint-Claud*). La Forêt (E. de *Bioussac*) paraît occuper le centre de l'ancienne forêt. Il y a aussi un La *Forêt* au S.-E. de *Cellefrouin*.

Deux noms de lieux sont encore à retenir *Chanteloube* (N. *Saint-Front*) et la *Combe-Loubert* (N. *Saint-Sulpice*); ils évoquent les carnassiers qui hantaient ces futaies et dont la mémoire des vieux bergers et des vieilles bergères garde encore le vivant souvenir.

2. - La Brande et la Lande

Par suite de la formation d'humus acide, due à l'abaissement de la température hivernale, les blessures faites à la forêt furent le point de départ des landes des hauteurs la forêt contient en puissance les plantes de la lande.

C'est une association végétale formée par le genêt, l'ajonc, la bruyère et la fougère mâle. Elle est caractéristique des terrains siliceux.

Ex.: la *Lande Haute* et le moulin de *Basse Lande* (S. d'*Alloue*), la *Brande* à l'O. de *Saint-Gourson*, la *Lande* (S.-E. *Ambernac*) — le terrain est argilo-siliceux, comme l'attestent les deux tuileries sises à proximité; — enfin, *Brandes* (au N.-O. *Benest*), *Fougères*, le *Fougeroux*, *Fougerait*, déjà cité.

3.- La Prairie

La prairie, à vrai dire, n'est pas une formation végétale spontanée; spontanée, elle ne l'est qu'à demi. Mais elle constitue un élément typique du paysage et un élément quasi immuable.

Si l'on en croit la représentation cartographique, la prairie occupe le fond des vallées vallée de la *Charente*, vallée du *Son* jusqu'à *Cellefrouin*. A l'E. de cette localité, les champs cultivés semblent se substituer à la prairie naturelle.

Quelques noms de lieux également évoquent cette formation le *Prat* (2km S. *Alloue*), les *Pradelleries* à l'O. de *Cellefrouin*.

Une remarque s'impose: le *Confolentais* est un pays d'élevage; l'examen de la carte ne le laisse nullement supposer, aucune prairie n'étant figurée. Cela tient à ce fait que la prairie limousine en général, et *Confolentaise* en particulier, est une création humaine et relativement récente. La prairie "naturelle", c'est la "pradelle" des coteaux, à l'herbe chétive et dure, guettée par les plantes de la lande genêt, ajonc, bruyère et fougère, qui resserrent à l'entourer leur cercle menaçant. C'est aussi la "mouillère" des "fonds", patrie des joncs et des carex. Au moyen d'un savant réseau de rigoles (levadè), dessinant des courbes de niveau, l'homme a irrigué la pradelle et drainé la mouillère, créant ainsi la prairie fertile, nourrice des beaux troupeaux de vaches limousines.



Géographie Humaine

Le sol, les eaux, la flore nous intéressent surtout dans la mesure où ils conditionnent la vie humaine. La nature agit sur l'homme, mais l'homme, dans nos régions tempérées, réagit sur la nature et la modifie au gré de ses intérêts ou de ses plaisirs. Habitations, agriculture, industrie, commerce, voies de communication marquent la prise de possession du sol. L'histoire du peuplement s'inscrit sur le territoire et peut être révélée par l'examen cartographique. Cependant la plus grande prudence est indispensable, car les noms s'usent et se déforment. (Voir dans le N. 93 des Etudes Locales: "*Glossaire des noms de lieux-dits de la région de Cellefrouin*": *Chauxfour* devenu *Chez-Four*). La certitude peut être acquise uniquement à la suite d'enquêtes particulières à la fois philologiques, historiques, géographiques et même sociologiques, enquêtes dont "*L'alleu et le domaine rural*" de *Fustel de Coulanges* demeure le plus brillant modèle.

I.- Cadre naturel du Peuplement

Répartition de la Population

Le caractère essentiel du peuplement réside dans la prédominance de la vie rurale, indiqué par les noms de lieux en "chez", etc., et dans la dispersion des habitations humaines.

Il existe deux types de dispersion: Le type breton, où les habitations se groupent en petits hameaux (les fermes isolées sont rares), le type chalossien, où toutes les maisons sont isolées.

Le peuplement de la portion de territoire examinée appartient au type intermédiaire, type caractéristique du peuplement de l'ouest. de la *France*. Il comprend à la fois des bourgs, des hameaux et des fermes isolées. L'histoire de ce peuplement explique en partie ce mode de dispersion.

Il n'existe pas de régions répulsives entièrement inhabitées marais, landes, etc.; le peuplement est, dans son ensemble, continu. On remarque pourtant quelques lacunes; les deux principales se trouvent au N.-E. et à l'O. d'*Ambernac*. Il serait intéressant de rechercher sur les lieux pour quelles raisons ces terrains sont restés inhabités.

Une autre remarque s'impose la densité du peuplement augmente de l'E. à l'O., de la zone cristalline à la zone sédimentaire. Une hypothèse peut expliquer ce fait la richesse croissante des terrains d'E. en O., richesse relative indiquée par la toponymie. Il suffit pour cela d'opposer les noms de lieux évoquant l'idée de bois (mas du *Beau*, le *Breuil*, la *Brousse*, etc.), — partie E. de la carte, aux noms comme la *Couture* (N.-E. *Moutardon*), *Couture*, qui, doublets de culture, désignent la terre labourée par excellence.

On peut enfin saisir une autre différence entre les modes de peuplement des zones cristallines et sédimentaires. Dans la zone cristalline, les agglomérations importantes sont relativement peu nombreuses: *Confolens*, chef-lieu de l'arrondissement, *Chirac*, *Loubert*, *Manot*, *Ansac*, *Hiesse*, *Exideuil*. La vallée de la *Vienne*, qui est l'artère principale de cette zone, en compte cinq sur sept.

La zone sédimentaire est beaucoup plus riche en agglomérations, comme le prouve une simple inspection de la carte.

II. Occupation du Sol et Histoire du Peuplement

1.- Epoque préhistorique: L'examen de la carte ne permet pas de se faire une idée exacte du peuplement à ces époques reculées où l'homme n'avait pas encore affirmé sa prise de possession du sol. Pourtant, dès les époques paléolithiques et néolithiques, certains terroirs étaient déjà occupés; d'autres ne l'étaient pas (peut-être sont-ils inexplorés) ou l'étaient à un moindre degré.

En se basant sur les découvertes d'outils isolés ou bien d'ateliers, on peut distinguer trois zones:

- a.-** Une zone riche en stations préhistoriques qui s'étend de *Saint-Claud* à *Champagne-Mouton*;
- b.-** Une zone moyenne qui comprend la rive droite de la *Vienne* avec *Confolens* et *Chirac*;
- c.-** Deux zones pauvres: *Alloue*, *Chantrezac*, *Confolens* rive gauche, et *Moutardon*, *Saint-Gervais*, *Ventouse*.

La première zone pauvre est encore relativement peu peuplée, ce qui semblerait prouver que ces terroirs inhospitaliers aux temps préhistoriques le sont restés de nos jours pour des raisons qui seraient intéressantes de rechercher.

2.- Couche gauloise: L'époque gauloise vit de nombreux établissements humains. Ils sont révélés par les noms de lieux à terminaison celtique. Ce sont, en particulier, quelques-uns des noms en *ac*, noms que l'on retrouve en *Bretagne* avec les mêmes terminaisons et dans l'Est avec la terminaison *ingen*. Ces noms peuvent être classés dans trois grandes catégories:

a.- Ceux qui sont situés sur les crêtes: le long des vallées, à l'orée des bois et à proximité de l'eau; ils marquent l'emplacement des anciennes peuplades gauloises. On peut citer: *Manot* (mano=terme de nom propre gaulois); *Ansac*, situé sur la rive gauche de la *Vienne*; *Chirac*, sur la rive droite; *Chantrezac*, *Rouffignac*, *Ambernac*, etc., sur la *Charente*; *Bioussac*, sur l'*Isonne*;

b.- Ceux qui, situés sur les plateaux: indiquent l'assiette probable des pistes gauloises: *Parzac*, par exemple, à l'E. du *Grand-Madieu*;

c.- Enfin *Turgon* et sa foire millénaire de la *Croix-Maret* (à l'E.) évoque les champs de foire celtiques (inagus), lieux d'échanges entre les peuplades.

3.- Couche gallo-romaine: La conquête des Gaules n'est évoquée sur cette carte par aucun nom de lieux: il n'y a pas de *Coulanges*, souvenir toponymique des colonies romaines; pas de camp de *César* ou de camp des *Romains*, etc. Cela tient vraisemblablement à ce fait que ce territoire se trouve en dehors des grandes voies de pénétration romaines, en particulier de celle de *Mediolanum (Saintes)* à *Lugdununi (Lyon)*, via *Cassinomagus (Chassenon)*, qui passait plus au sud.

4.- Couche ecclésiastique: Après l'anarchie franque, à l'époque carolingienne, il se produit un immense effort de fixation au sol: la renaissance carolingienne présente un aspect rural et agricole symbolisé par les capitulaires "de villis". Déjà des moines, ermites à la recherche de terres désertes, s'étaient attaqués à la forêt et l'avaient essartée.

Le peuple accourait autour de la "cella", le désert se peuplait et une nouvelle paroisse était fondée. La répartition du sol en paroisses n'a été achevée qu'à l'époque carolingienne. C'est l'Eglise qui a fixé les noms de saints parmi les noms de lieux; par eux, on peut essayer de reconstituer son œuvre.

Saint-Sulpice, *Saint-Front*, *Saint-Coutant*, *Saint-Gervais* toutes ces agglomérations, de paroisses, sont devenues chefs-lieux de commune.

La zone jurassique fait partie, géologiquement, du seuil du *Poitou*, de cette trouée qui servit de champ de bataille aux hommes, aux langues et aux idées; il serait fort intéressant de rechercher dans les noms de lieux les liaisons ecclésiastiques. La prépondérance paraît assurée aux liaisons septentrionales avec *Saint-Martin d'Ambernac (Martin)*, l'apôtre des *Gaules*, auxiliaire de saint *Hilaire*, évêque de *Poitiers*, avant de devenir évêque de *Tours*, 397), *Saint Lessac*, *Sainte Radegonde*, la femme de *Clotaire* 1^{er}, reine de *France* et fondatrice du monastère de *Sainte-Croix*, à *Poitiers*, le premier grand monastère de femmes, 587), *Saint Sulpice* (évêque de *Bourges*, 644).

Les liaisons méridionales sont représentées par *Saint Front* (évêque de *Périgueux*, III^e au IV^e siècle). *Saint-Gervais* et *Saint-Coutant* ne peuvent entrer dans aucune de ces catégories (*Gervais*, martyr du I^{er} siècle; *Constant*, martyr du II^e siècle).

5.- Couche seigneuriale: Au moyen âge, particulièrement aux XI^e et XII^e s., la prise de possession du sol s'est accentuée, comme en témoigne la fréquence des noms de lieux en *ière* et *erie*: la *Pichardière* (N. *Moutardon*), la *Manquinerie* (S. *Benest*, etc).

Contrairement aux noms d'origine ecclésiastique, cantonnés dans la zone jurassique, la couche seigneuriale intéresse uniformément tout le territoire envisagé. Elle constitue le deuxième grand stade de peuplement de la zone cristalline.

On ne trouve ces noms qu'exceptionnellement hors de l'Ouest de la *France*, vraisemblablement parce que le sol y était déjà cultivé antérieurement.

6.- Période monarchique et moderne: Cette période est la plus mal représentée. Il faut remarquer le *Temple* (2 km. N. *Cellefrouin*) ce nom évoque les possessions territoriales de l'ordre des *Templiers*. On trouve aussi La *Commanderie*: Le *Grand-Madieu* était le siège d'une importante commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

A partir du XVI^e siècle se construisent les hameaux et les fermes dont le nom commence par "chez": *Chez-Cognet* (N. Saint-Gourson), etc.

Pour la période moderne, les renseignements sont rares. On peut y rattacher les stations de chemins de fer, les moulins neufs, etc.

On peut, à l'aide des quelques observations qui précèdent, se faire une idée approchée du peuplement de cette région.

En général, le peuplement s'est effectué autour de deux centres, de deux noyaux de cristallisation l'Eglise, le monastère; le château ou la demeure forte.

Les châteaux-forts ne sont pas indiqués sur la carte; il est donc difficile d'apprécier exactement l'importance de leur rôle. Cependant, on peut penser qu'il fut minime. Deux noms de lieux seulement, La *Roche* (O. le *Bouchage*) et La *Roche-Bourlion* (O. *Champagne-Mouton*), évoquent l'idée de château (*Roche*=château).

L'Eglise reste donc le grand agent de cristallisation des établissements humains:

1^{er} stade.- de peuplement: Dans une clairière, il s'est bâti, selon l'époque, autour d'une ancienne villa, de la cellule d'un ermite ou d'une église, une agglomération qui est devenue le "bourg" actuel.

2^e stade.- De nouvelles terres sont défrichées et mises en valeur dans les intervalles des pays: ce sont les hameaux.

3^e stade.- Simultané ou postérieur: les fermes, seuls établissements humains possibles entre les hameaux.

Ce mode d'évolution n'est pas valable, en général, pour les pays perméables, les bourgs n'y essaient pas de hameaux.

III. Etude des Groupements Humains

Le site des habitations humaines appelle quelques remarques Les fermes ou écarts se sont disséminés sans ordre; la proximité des terres cultivées paraît la seule règle. Il n'en est pas de même des bourgs et villages.

On peut indiquer, comme règle générale, que toutes les agglomérations rurales anciennement construites sont établies le plus près possible des ruisseaux et toujours sur la rive qui donne l'exposition méridionale: Saint-Claud, Valence, Saint-Front-sur-le-Son; Beaulieu-sur-Sonnette; Couture, Pogné, Nanteuil, Moutardon, Alloue, etc.

Cette règle comporte des exceptions: *Champagne-Mouton*, *Cellefrouin*, *Ventouse*, *Bioussac*, *Vieux-Cérier* sont construits sur la rive la moins ensoleillée. Ces anomalies peuvent s'expliquer partiellement par le seul examen de la carte. Ce sont des raisons topologiques qui ont obligé *Cellefrouin* et *Ventouse* à s'installer sur la rive gauche. La raideur des pentes interdisait la construction de *Cellefrouin* sur la rive droite, et le confluent du *Son* et de la *Sonnette* n'était guère propice à l'établissement d'un groupement humain. Il faut remarquer que les bourgs et les villages, le long de ces vallées basses où les inondations sont à craindre, s'éloignent de la rivière et s'établissent à flancs de coteau: *Pogné*, *Nanteuil*, *Bioussac*, *Moutardon*.

Le même fait se présente pour la vallée de la *Vienne*, rivière aux crues de 3 mètres: là aussi les groupements humains fuient les rives inhospitalières.

Une des causes qui expliquent, semble-t-il, le site de *Champagne-Mouton* est d'ordre géologique: la ville s'est établie au centre d'une formation géologique différentes des pays d'alentour.

Le point de jonction de deux formations géologiques différentes a présenté pour *Chantrezac* (vallée de la haute *Charente*) un site favorable.

Il en est de même des anciennes limites entre landes et forêts, qui ont vu naître des séries de hameaux.

Un autre caractère des pays de l'Ouest, c'est que les groupements urbains gardent quelque chose de la dispersion rurale l'Ouest est ennemi des villes et le citadin conserve une mentalité rurale. Le besoin de posséder un jardin et l'horreur de la mitoyenneté des bâtiments font que les agglomérations occupent un espace relativement étendu par rapport à leur population. L'exemple de *Confolens*, chef-lieu d'arrondissement, est typique à cet égard.

Confolens est situé au confluent de la *Vienne* et du *Goire*, au point de croisement des deux routes nationales N. 151 d'*Angoulême* à *Nevers* et N.148 de *Nantes* à *Limoges*. La ville commande le passage de la *Vienne*.

Confolens est formé de deux villes juxtaposées:

a.- La vieille ville, bâtie dans l'angle formé par la *Vienne* et le *Goire*, position stratégique reliée à la rive gauche de la *Vienne* par un pont fortifié qui, au temps des incursions normandes, marqua l'extrême limite de leurs expéditions. La disposition circulaire des rues périphériques permet de deviner le tracé de l'ancienne enceinte;

b.- Le faubourg *Saint-Barthélemy*, plus récent, relié à la rive droite par le pont neuf, trait d'union entre les deux tronçons de la route nationale N. 148.

Les éléments de croissance ont fait défaut à *Confolens*. Et la ville manque de place pour se développer. Resserrée entre les hauteurs voisines à l'E. et à l'O., ses rues sont restées étroites et humides. De plus la *Vienne* n'est pas navigable et les régions avoisinantes ne sont ni industrielles ni commerçantes. Seules, les foires aux bestiaux lui infusent quelque vie.

Confolens reste le type des petites villes de l'O., médiocres et sans avenir.

III.- Voies de Communication

1.- Morphologie des Groupements Humains

L'examen des voies de communications permet de tenter une classification morphologique des groupements humains. On distingue habituellement deux types de groupements

a.- Ceux dont le plan est globulaire et qui reflètent l'histoire du peuplement;

b.- Ceux dont le plan est allongé et qui révèlent l'histoire des voies de communication.

a.- Plan globulaire

1.- Le bourg est la seule agglomération qui se distingue nettement des autres. C'est le centre de la vie rurale. Il contient l'église, il a été le point de départ du peuplement et le tracé des chemins ruraux reflète cette histoire; ils rayonnent autour du bourg vers les hameaux voisins.

Ex.: *Couture*.

2.- Le village se trouve à l'écart de la route dont la construction est postérieure à ce village.

Ex.: *Nanteuil*.

3.- La route d'intérêt local cherche l'agglomération. L'église peut se trouver sur son tracé; alors elle oblige la route à s'infléchir et à modifier sa direction.

Ex.: *Pougné*.

b.- Plan allongé

1.- Les agglomérations tendent à s'allonger dans le sens des routes qui les traversent ou se déplacent vers ces routes. Le plan allongé marque l'importance des routes régionales qui traversent l'agglomération.

Ex.: *Ansac, Alloue*.

A la limite, il peut se produire un dédoublement du bourg; l'agglomération primitive est désignée par la présence de l'église.

2.- Enfin, il existe des agglomérations qui sont du type routier: l'attraction de la route a été prépondérante et les habitations s'allongent de part et d'autre de la route en une double haie.

Ex.: *Vieux-Cérrier*.

2.- Vue d'Ensemble des Principales Voies de Communication

En général, les grandes voies de communication sont dirigées E.-O., c'est-à-dire dans le sens de plongement des couches. Les anomalies que l'on constate vers l'E. sont dues à l'attraction de deux agglomérations importantes de cette région: *Confolens* au N.-E., *Roumazières* au S.-E.

Les routes nationales de l'ancien réseau sont de médiocre importance; elles convergent vers le chef-lieu d'arrondissement. Ce sont: la route N.148 de *Nantes à Limoges* par *Civray* et *Confolens*; la route N. 151bis d'*Angoulême à Nevers* par *Saint-Claud* et *Confolens*.

Deux routes nationales du nouveau réseau desservent, l'une, la région N. (N. 740) — elle va de *Confolens* à *Niort*, par *Alloue*, *Champagne-Mouton*, *Nanteuil* et *Ruffec*; — l'autre, la région S.-E. (N. 739) — elle va de *Saint-Junien* à *Rochefort-sur-Mer*, par *Saint-Claud*, *Cellefrouin*, *Mansle*.

L'étude attentive du réseau routier montre que, sauf entre *Confolens* et l'île située au N. de cette ville, les routes n'empruntent jamais le fond de la vallée. Cela tient à deux causes principales: dans les terrains cristallins, la crainte des inondations brusques et violentes; dans les terrains sédimentaires, la nécessité d'éviter les fonds de vallée, plats et marécageux où divagent les rivières aux bras multiples.

Les autres voies de communication – chemins carrossables en tout temps et chemins d'exploitation, dits "chemins de terre" sont nombreuses et en rapport avec le mode de répartition de la population et le morcellement de la propriété. La densité de ce réseau routier augmente de l'E. à l'O.; la zone de transition paraît se trouver aux environs du méridien 2° 6' (méridien de *Saint-Laurent-de-Céris*).

Les voies ferrées sont représentées par trois voies normales et une ligne départementale. Ce sont: la ligne d'*Angoulême à Limoges* marquée par deux stations: *Roumazières* et *Exideuil*.

C'est une voie qui joue un rôle important., trait d'union entre *Angoulême* et *Limoges*, chefs-lieux de deux départements et de deux régions dissemblables et complémentaires le *Limousin* granitique et les *Charentes* calcaires. C'est également la grande voie *Genève-Océan* reliant la *France* du S.-E. et celle du S.-O., débouché commode et souhaitable de la *Suisse* et de l'Europe centrale.

La voie ferrée de *Roumazières à Confolens* ne présente qu'un intérêt secondaire. Il en est de même de celle qui relie *Roumazières à Ruffec* par *Champagne-Mouton*. La voie ferrée décrit une grande courbe qui est tronquée sur la carte au S. de la *Sarcellerie*, ce coude est dû à l'attraction de *Roumazières*.

L'examen du réseau ferré montre que les voies délaissent en général les agglomérations. Ex.: *Loubert*, *Manot*, sur la ligne *Roumazières-Confolens*; *Saint-Claud*, *Grand-Madieu*, *Champagne-Mouton*, *Nanteuil*. Pour certaines de ces stations, on peut invoquer la difficulté d'établissement et le prix de revient de la voie (ex. *Nanteuil*); pour d'autres (*Saint-Claud*, par ex.), on ne peut que faire des conjectures: cherté des terrains nécessaires, mauvais vouloir des propriétaires. Des enquêtes locales permettaient de découvrir les raisons de ces tracés en apparence illogiques.

Comme les autres voies ferrées, la ligne des chemins de fer départementaux évite les agglomérations et cela pour les mêmes raisons. *Turgon* et *Chassiecq* ont une gare commune les deux agglomérations étaient trop proches l'une de l'autre pour que l'on pût édifier une station ailleurs qu'à mi-chemin.

Dans son ensemble, le territoire étudié est très mal desservi par les voies ferrées; pourtant les moyens de communication rapides sont en voie de progression, par suite de la création de services d'autobus. Malheureusement, la carte, qui date de 1908, présente à ce sujet une grave lacune. Et l'idée que l'on peut se faire du réseau des lignes de transports est faussée par ce fait même.

On peut donc affirmer raisonnablement que le territoire étudié est plus favorisé au point de vue des transports rapides et collectifs que ne le laisserait supposer le seul examen de la carte.

Géographie Economique

I.- Agriculture

La vie agricole est prépondérante comme en témoignent la répartition de la population et les noms de lieux (*Grange*, *Chez-Borde*, *Mas*, etc.), mais la nature du sol introduit des différences marquées entre les cultures des terres pauvres et siliceuses et celles des terrains calcaires.

La région orientale, granitique, est caractérisée par les cultures et plantes silicoles: bois de chêne, de châtaigniers, seigle, sarrasin, pomme de terre. Le chanvre était cultivé dans les alluvions récentes, riches et profondes des bords de la *Vienne*. Au point, de vue, agricole, la carte d'Etat-Major est d'une insuffisance notoire. Le mode de culture ne peut être deviné. Cette région est restée fidèle à la polyculture. Chaque propriété forme une individualité distincte qui tend à se suffire à elle-même. Cette conception particulière de la culture entraîne deux anomalies dans la distribution des espèces végétales: la présence du blé avec des rendements dérisoires - quatre à cinq hectolitres à l'hectare et celle de la vigne sous forme d'hybrides ou de noah. Les coteaux ensoleillés qui bordent la vallée de la *Vienne* sont aujourd'hui en de certains endroits, couverts de vignobles.

La richesse de cette zone vient, de l'élevage et l'engraissement des bestiaux. La carte est muette à ce sujet.

La région occidentale: calcaire et argileuse, de sol plus riche, est plus favorable à la culture, comme semblent l'indiquer certains noms de lieux. Ce sont *Couture* et *La Couture* (N.-E. *Moutardon*) qui évoquent les cultures (*Couture* est un doublet de culture); les Vignes (N. *Bioussac*); le *Plantin* (E. *Nesseux*) et le *Plantier* (O. de *Beaulieu-sur-Sonnette*), qui rappellent les longues rangées de ceps; la *Favolle* (fève ou haricot?), au N. *Saint-Gervais* (méridien 2gr. 20'); le *Prat* (d'*Alloue*).

Il faut remarquer un nom de lieu qui permet d'imaginer les champs soigneusement enclos de haies vives et de rangées d'arbres tordus et déjetés, c'est "*l'Age*"; sa fréquence permet d'évoquer les traits caractéristiques des pays de bocage:

L'Age (O. *Chirac*), *l'Age* (S.-E. *Saint-Coutant*), *l'Age Guiot* (S.-E. *Alloue*), les *Ages* (E. *Ventouse*), *l'Age Vieil* (S. *Epenède*), *l'Age Bac*, *l'Age Crignoux*, etc.

L'élevage est également caractéristique des terrains calcaires la *Moutonnerie* (N.-O. le *Bouchage*); la *Mulandrie* (S.-O. *Ambernac*). Ce dernier nom peut s'expliquer par la proximité du *Poitou* où fleurit l'élevage du mulet.

II.- Industrie

Au point de vue industriel, cette région est aujourd'hui peu favorisée. Pourtant, certains noms de lieux permettent de supposer que, dans un passé relativement récent, avant l'invention des chemins de fer, cette région connut une ère de prospérité industrielle.

C'est d'abord l'industrie du fer, à la fois industrie extractive et métallurgique: les *Féroux* (o. *Vieux-Ruffec*), les *Forges* (N.-O. *Grand-Madieu*), les *Forges* (S.-O. *Beaulieu*, méridien 2gr. 20'), *Ferroux* (O. *Vieux-Cérrier*), la *Croix-de-Ferrière* (E. *Saint-Sulpice*), etc.

Le minerai se trouvait principalement à fleur de terre où il était glané par les pauvres gens et vendu à des traitants ou aux maîtres de forges. Le combustible était le bois, abondant dans cette région. Là réside certainement, une des causes du déboisement.

L'industrie sidérurgique a évolué à travers les âges. Le 1^{er} stade, c'est celui des petits fours et des foyers à bras. Le 2^e stade est caractérisé par l'érection de hauts fourneaux et par l'utilisation de la force motrice des cours d'eau qui actionne les martinets. (Il faut signaler, sur la carte, une omission se rapportant à des établissements du 2^e stade à *l'Age de Chirac*, il existe les ruines d'un haut fourneau et des ateliers de forge). Le 3^e stade, le stade actuel, est caractérisé par la substitution de la houille au bois comme combustible et par l'augmentation considérable de la production. L'industrie

métallurgique est servie des voies de communications elle a émigré vers les bassins houillers ou les gisements plus abondants et vers les régions d'accès facile.

L'industrie verrière s'était installée à l'O. d'*Ambernac*, à proximité du sable et du bois (La *Verrerie*).

La poterie était représentée au S. de *Champagne-Mouton* (la *Poterie*) et devait sa prospérité également à l'abondance de la matière première et du combustible.

Il en est de même de l'industrie de la tuile, représentée en de nombreux endroits. Ex.: La *Tuillière* (N.-O. *Chantrezac*), la *Tuilerie* (O. *Chantrezac*), les *Tuileries* (S. *Vieux-Cérrier*), etc. *Roumazières* est, de nos jours, un centre important de fabrication plusieurs usines se sont édifiées à proximité des gisements d'argile et de la voie ferrée.

L'industrie textile était autrefois représentée par le tisserand, artisan isolé qui, dans chaque village, fabriquait la toile de chanvre. Ce métier est disparu.

La meunerie a été prospère, comme l'attestent les innombrables moulins échelonnés le long des cours d'eau. Aujourd'hui les principales minoteries se trouvent à *Confolens*, sur la *Vienne*.

L'industrie du bois est une des richesses de cette région:

Bois de chauffage, charbon de bois, bois d'ouvrage débité par des scieries mécanique, ambulantes pour la plupart. Le déboisement est intense. Le châtaignier est appelé à disparaître si on n'y porte remède promptement. Bientôt seuls les noms de lieux-dits en perpétueront le souvenir.

L'examen de la carte ne permet également pas de déceler l'existence d'une industrie du papier. La paille de seigle alimente en partie les piles à papier. Exideuil en est le centre.

III.- Foires

Il n'est pas d'agriculture ni d'industries prospères sans commerce. La carte est encore malheureusement muette sur ce point. Ce qui caractérise les transactions commerciales, c'est la périodicité. Elles ont lieu lors des foires nombreuses et fréquentées: *Confolens*, *Roumazières*, *Petit et Grand-Madieu*, *Champagne-Mouton*, *Alloue*, *Turgon*. La foire mensuelle de *Manot* est en déclin, ce n'est déjà plus qu'un simple marché. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette décadence.

Géographie Politique

Le quart de feuille considéré fait partie du département de la *Charente*; pourtant, sur le bord N. de la carte, au N. de *Moutardon* et au N.-E. de *Le Bouchage*, on remarque quelques portions du territoire du département de la *Vienne* (*Baudry*, *Font-le-Bon*, *Bounifond*, *Chez-Paillaud*, cote 19, cote 185).

L'arrondissement de *Confolens*, ou, plus exactement, une portion de l'arrondissement de *Confolens*, occupe la majeure partie de la carte. La limite occidentale est ainsi jalonnée:

La *Couture* (N.-E. *Moutardon*, cote 168 (méridien 2g. 20'), N. de *le Plantis*, *Bois-Pesant*, à 1,200m au S. de *Le Bouchage*, E. *Vieux-Ruffec*, O. *Champagne-Mouton*, *Croix-de-Ferrière* (E. *Saint-Sulpice*), parallèle au cours de la *Sonnette*, elle s'infléchit à nouveau vers le S., puis aux environs de *Chalais*, (O. *Saint-Claud*) redevient indécise.

A l'O. de la limite ainsi indiquée, se trouve l'arrondissement d'*Angoulême*.

Confolens, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, occupe une situation excentrique DEFAVORABLE (N.-E. de l'arrondissement). Le cas est d'ailleurs fréquent. De ce fait, le canton de *Montemboeuf*, situé sur la bordure S., échappe à l'attraction de son chef-lieu pour nouer des rapports économiques avec le chef-lieu du département, *Angoulême*, dont la zone de commandement, par l'intermédiaire de *La Rochefoucauld* et de *Chasseneuil*, s'étend jusque-là.

L'étude minutieuse des limites de cantons et de communes permet d'en restituer exactement la configuration.

Ces cantons sont *Confolens-N.*, *Confolens-S.*, *Chabanais*, *Champagne-Mouton*, *Saint-Claud*, de l'arrondissement de *Confolens*; *Ruffec* et *Mansle*, de l'arrondissement d'*Angoulême*.

Deux remarques s'imposent. La première concernant le tracé des limites qui, bien qu'arbitraires, n'en épousent pas moins les accidents naturels ou artificiels du terrain cours d'eau, vallées sèches, routes et chemins. On peut, d'après les limites actuelles, se faire une idée approximative des limites des anciennes paroisses; elles ont peu varié et, lorsqu'elles se confondent avec les chemins communaux, on peut être assuré que limite et chemin remontent à plus d'un millénaire. La deuxième remarque est celle-ci cet arrondissement, plaqué sur des terrains de transition à la frontière de deux grandes formations géologiques, a peu de cohésion. L'éloignement arrache à l'attraction de *Confolens* le canton de *Montemboeuf*, la similitude de structure géologique et de population, la communauté des intérêts économiques font que les deux cantons de *Saint-Claud* et de *Champagne-Mouton* regardent, non vers le bastion avancé du *Massif-Central*, mais vers les terres chaudes de l'O., vers le fleuve dont les vallées tributaires indiquent la direction.

Il est enfin une autre limite, limite insaisissable parce qu'elle n'est ni linéaire, ni figurée c'est la frontière incertaine de deux domaines linguistiques. Langue d'oc, langue d'oïl se sont affrontées dans ces parages; du combat indécis qui les mit aux prises, il subsiste comme témoins ces noms enchevêtrés à désinences et à caractère alternativement d'oc et d'oïl. (ac, as, at, olle, etc., ay, aicq, iecq, etc.).

Conclusion

L'examen critique de ce quart de feuille nous a permis de saisir les traits caractéristiques du territoire représenté, et là réside l'intérêt le plus évident de ce genre d'étude. Chemin faisant, des pourquoi ont surgi; beaucoup sont restés sans réponse; il ne pouvait en être autrement. Cette étude n'est pas une fin en soi; son rôle, est de servir d'introduction à l'étude approfondie de la géographie locale.

Le grand intérêt de la région étudiée réside dans ce fait qu'elle est une région de transition. Elle l'est à la fois au point de vue physique, humain, économique et linguistique.

C'est une région agricole et une région vouée presque certainement à un avenir agricole.

Elle souffre en premier lieu du manque d'industries actives, ensuite de sa mauvaise situation. Trop à l'E. de la grande voie N.-S. du seuil du *Poitou*, trop au N. de la grande voie romaine de *Saintes* à *Clermont*, elle est restée trop loin de la voie ferrée "*Genève-Océan*".

Enfin, son développement se trouve entravé par la pénurie des voies de communication, traits d'union entre les confins limousins et les plaines charentaises.

Pays d'élevage à l'E., par un heureux concours de circonstances favorables pluies abondantes et sol imperméable pays agricole dans les terres chaudes de l'O. ces deux régions naturelles se complètent harmonieusement, et cela est la meilleure justification du rattachement du *Confolentais* au département de la *Charente*.

